

Communiqué de presse

Realitim® SCPC : lancement du premier placement collectif dans le marché porteur du développement immobilier en Suisse romande

Un véhicule d'investissement performant qui répond de façon innovante à la pénurie profonde de logements, en particulier sur l'Arc lémanique

Lausanne, 29 juin 2010 – **Le Groupe MK annonce le lancement de « Realitim® Société en Commandite de Placements Collectifs (SCPC) », premier véhicule d'investissement dédié à la promotion immobilière, en particulier sous l'angle du développement des droits à bâtir. Ce placement collectif innove en ouvrant aux investisseurs qualifiés le marché du développement immobilier et sa forte rentabilité, jusqu'ici réservée à un nombre d'acteurs très limité. Anthony Collé, Administrateur-délégué de Realitim® SCPC, souligne : « Realitim® est la première SCPC multi-projets et multi-investisseurs. Elle marie les performances d'un produit de « capital-risque » à la solidité de la pierre en amenant au marché les nombreux logements dont la Suisse romande a drastiquement besoin.»**

Un véhicule de placement collectif novateur et performant

La création et la valorisation des droits à bâtir impliquent des étapes complexes qui nécessitent des investissements à risques et une immobilisation durable des capitaux. Aujourd'hui, seul un nombre restreint d'acteurs ont accès à ce segment peu organisé du marché immobilier.

Le potentiel de construction de terrains en zone intermédiaire et des friches industrielles est d'une ampleur considérable et répond de façon optimale, une fois développé, à la pénurie de logements autour des grands axes de Suisse romande. Realitim® SCPC apporte une solution concrète à ces besoins en investissant dans des projets immobiliers d'envergure par le biais d'un véhicule de placement collectif novateur et performant. Elle permettra à un horizon de cinq à sept ans la construction de 1'500 à 2'000 logements en Suisse romande, principalement sur l'Arc lémanique.

La Société en Commandite de Placements Collectifs, créée par le législateur en 2007, offre une rentabilité supérieure de 40 à 60% par rapport aux alternatives existantes grâce à sa structure juridique particulière et sa fiscalité très avantageuse.

Organisation et processus

MK Realitim Management SA (MKRM) assure la gestion exclusive des investissements de Realitim® SCPC. Grâce à une méthode innovante, un de ses principaux objectifs est de réduire considérablement le temps nécessaire à l'obtention des permis de construire. Ceci au travers de son équipe dédiée, proposant des mesures incitatives destinées aux différents mandataires et travaillant en étroite partenariat avec les autorités et collectivités. Cette structure s'appuie également sur l'expérience, l'expertise pluridisciplinaire et l'ancrage local du Groupe MK (les agences immobilières Domicim) tout en garantissant une claire séparation des activités.

Communiqué de presse

Le Conseil d'administration de MKRM est composé d'Olivier Klunge, Président, d'Anthony Collé, Administrateur-délégué, d'Yves Claude Aubert et de Thierry Lenoir, administrateurs. Le comité consultatif représente les investisseurs, alors que des experts immobiliers indépendants sont consultés lors de tout investissement et désinvestissement.

Realitim® est soumise à la surveillance de la FINMA dont elle a obtenu l'autorisation le 8 mars 2010.

Informations complémentaires

MK Realitim Management SA
Anthony Collé
Administrateur-délégué
Tél. 021 213 70 84
acolle@realitim.ch
www.realitim.ch

Visinand Communications
Christine Visinand Aubert
Service de presse
Tél. 021 312 75 03
ch.visinand@visinandcom.ch